

ELECTIONS CONTESTÉES—*Suite.*

19. *Joliette* :—De G. Baby contre F. B. Godin, écuier, 27. Cautionnement, 135. Jour fixé pour nommer le comité, 145. Comité nommé, 186. Appelé pour être assermenté; M. Ross absent, 191. Ordonné qu'il soit mis sous garde, *ib.* Rapporté absent de la ville, 193. Il comparait sous garde et fait ses excuses; Il est libéré, *ib.* Comité assermenté, 194. Rapports disant que le comité a accordé du délai au pétitionnaire; Permis au comité de s'ajourner, 206, 218.

20. *Kamouraska* :—Le greffier en chancellerie requis de produire les livres de poll, etc., 16. Produits; Imprimés, 20. Objection contre la réception de la pétition de l'Hon. J. C. Chapais; Décision de M. l'Orateur; Pétition reçue, 40. Cautionnement, 43. Jour fixé pour choisir le comité, 55. Autre jour fixé, 102. Lettre du pétitionnaire déclarant qu'il n'entend pas procéder ultérieurement avec sa pétition, 139. Ordre renvoyant la pétition au comité général, déchargé, 140. Pétition renvoyée au comité des privilèges et élections, etc., 146. Pétitions contre celle de M. Chapais, et demandant qu'un nouveau bref d'élection soit émis, 143, 148. Toutes les pétitions sur ce sujet renvoyées au comité des privilèges et élections, 149. (Voir *Privilèges.*) Délibérations de ce comité imprimées, 169, 212. Rapport, 319. (App. No. 1.) Adopté, 399. Imprimé, 409. Pétitions de A. et T. LeBel et de Joseph Anctil, demandant à être payés comme témoins, 355.

21. *Kent* :—Objection contre la réception de la pétition de L. P. W. Desbrisay; Décision de M. l'Orateur, 37.

22. *L'Islet* :—De L. B. Caron contre B. Pouliot, éc., 28. Cautionnement, 217. Comité nommé, 340. Assermenté, 344. Délai accordé aux parties; Permis au comité de s'ajourner, 353.

23. *Mégantic* :—De J. B. Mercure contre l'hon. G. Irvine, 27. Contestation retirée, 157. Ordre déchargé, 158.

24. *Montréal Est* :—De M. Lanctot contre l'Hon. G. E. Cartier, 28. Cautionnement, 135. Jour fixé pour choisir le comité, 145. Autre jour fixé, 180. Comité choisi, 194. Assermenté, 198. Délai accordé au membre siégeant pour produire ses listes; Permis au comité de s'ajourner, 206. Rapport définitif; Pétition frivole et vexatoire, 272. Frais taxés, 424.

25. *Québec Est* :—De P. Valin contre P. G. Huot, éc., 28. Cautionnement, 107. Ordre déchargé, 108. Frais taxés, 412.

26. *St. Hyacinthe* :—De l'Hon. J. Fraser contre l'Hon. A. E. Kierzkowski, 28. Cautionnement, 135. Jour fixé pour choisir le comité, 145. Comité choisi, 177. Assermenté, 180. Comité ajourné, 181. Rapport définitif, 206. Frais taxés, 409.

27. *Verchères* :—De L. H. Massue contre F. Geoffrion, éc., 27. Cautionnement, 139. Jour fixé pour choisir le comité, 180. Comité choisi, 210. Assermenté, 215. Ajourné, 219. Rapport définitif, 310. Frais taxés, 425.

28. *Yamaska* :—De J. A. N. Provencher contre M. Fortier, éc., 28. Cautionnement, 43. Jours fixés pour choisir le comité, 55, 102. Comité choisi, 155. Assermenté, 158. Délai accordé aux parties, 168, 206, 340. Permis au comité de s'ajourner, 177, 206, 341. Absence de membres, 194, 199, 287. Excusés, 201, 213, 287.

ÉMEUTES :

1. Bill y relatif, 195. En comité général, 294. Passé, 298. Par le Sénat, 383. S. R., 430. (31 Vict., chap. 70.)

2. Bill relatif aux émeutes dans le voisinage de travaux publics, 195. En comité général, 408. Ordre déchargé, 411.